

La Lettre de l'OPMA

Observatoire des pratiques de
la montagne et de l'alpinisme

n°11 - mars 2004

EDITORIAL

L'économie et la politique.

Les débats actuels autour de la fusion des deux fédérations concernées par l'alpinisme et les pratiques sportives de la montagne auront montré que les difficultés rencontrées dépassent largement les simples problèmes de "partage des petites cuillères". Derrière la guerre des communiqués, les discussions ont mis en évidence des problèmes de fond qui vont bien au-delà des conflits de personnes et expliquent en partie les divergences de vue.

Ces problèmes rejoignent bon nombre des questions autour desquelles ont tourné les débats de notre observatoire : quelle est et quelle devrait être la place d'une activité comme l'alpinisme dans notre société ? Comment les alpinistes entendent-ils répondre aux interrogations de cette société ? Quel doit être le rôle des fédérations sportives dans la gestion des rapports parfois difficiles entre des sportifs souvent libertaires et des institutions tenues d'organiser les activités ? Quel équilibre faut-il trouver entre les deux rôles d'une fédération sportive : représenter l'Etat auprès des pratiquants, et représenter les pratiquants auprès de l'Etat.

Comme nous l'avons dit, répondre à ces questions nécessite d'élargir le débat et de privilégier deux directions de réflexion :

- d'une part inscrire cette réflexion dans le contexte général des évolutions sociologique, économique et politique à l'œuvre aujourd'hui dans ce que l'on appelle la mondialisation.
- d'autre part tenter un état de lieux à propos des rapports qu'entretiennent actuellement l'Etat et les alpinistes.

Cette *Lettre numéro 11* apporte quelques contributions supplémentaires, en attendant une prochaine rencontre de travail qui sera l'occasion d'une réflexion plus approfondie.

Bernard AMY

Sommaire :

Editorial : p. 1

Economie et politique : p 2

L'OPMA et ses partenaires : p 3

L'Etat et le sport ? p 4

Economie et politique :

une discussion entre Bernard Amy et Gilles Rotillon

Dans les derniers numéros de La Lettre, nous avons souligné que pour comprendre ce que nous avons appelé la marchandisation de la montagne, il faut comprendre le processus de domination grandissante de l'économie à l'œuvre aujourd'hui dans notre société. Ce détour par le contexte économique général n'est pas gratuit. Le problème de la privatisation du secours en montagne, par exemple, n'est peut-être qu'une conséquence particulière d'un processus beaucoup plus large formulé dans l'AGCS, (l'accord général sur la commercialisation des services) ; la place grandissante donnée à la compétition est sans doute liée au rôle majeur donné aujourd'hui dans notre société à la rentabilité financière.

Les explications de la mondialisation du libéralisme économique sont variées, fait remarquer B. Amy. Certains y voient un processus émergent inéluctable qui découlerait de lois psychologiques et sociologiques ; d'autres un jeu économique dévoyé, et dont il faudrait donc redéfinir les règles ; d'autres, l'aboutissement, sinon d'un complot, du moins de la pression d'un petit groupe de responsables économiques ; d'autres encore le résultat d'une démission du politique dans un processus social où justement le politique devrait tenir une place importante. Bien entendu, si certains acceptent et même soutiennent cette suprématie de l'économie, d'autres la contestent plus ou moins radicalement. Nombre de remises en question reposent sur l'idée qu'il faut opposer le discours froid de la science économique sur la logique implacable du profit et les valeurs humanistes au centre de toute morale sociale.

Gilles Rotillon, en tant qu'économiste et militant associatif, récuse cette idée. Pour lui, c'est la coordination entre l'économie et la politique qui pose problème aujourd'hui. L'économie est une science des choix qui sont faits par des hommes ou des institutions, sous des contraintes et en réponse à des incitations. Et l'économie nous apprend qu'il existe peu de choix gratuits. Il y a toujours un prix à payer. Les Etats (donc nous aussi en tant que citoyens) font des choix, et ils ne font pas tous les mêmes, comme le montre le traitement différent du chômage en Europe et aux USA.

Dans les domaines qui nous concernent, la création de l'ENSA, celle des BE, le financement public de l'équipement des sites (naturels et artificiels), les délégations aux fédérations, les réglementations sur les SAE à l'école ou en accès libre, la pression à la réunification de la FCAF et de la FFME sont autant d'exemples de choix de l'Etat. Le fait qu'on assiste aujourd'hui à la mise

en place de nouvelles politiques allant dans le sens d'un désengagement de l'Etat (remise en cause du service public de secours en montagne, loi sur le sport, réduction d'impôts), peut faire craindre une rupture dans l'équilibre qui s'opérait jusque là entre le marchand et le non-marchand, et à un renforcement du pouvoir du marché. Mais c'est aussi la preuve qu'il n'y a pas de fatalité et que l'économie n'est pas l'épouvantail que certains voudraient en faire, même dans le contexte d'une mondialisation qui sert trop de prétexte aux gouvernants pour justifier leur prétendue impuissance.

Le problème central est que, face à la mondialisation économique, il devient nécessaire de développer une mondialisation politique qui conduise à une coordination des choix des Etats. Aujourd'hui, nous sommes loin d'une telle mondialisation politique.

C'est la raison pour laquelle notre observation des pratiques de la montagne doit être aussi attentive à leur dimension économique et politique.

PS : Lectures recommandées, entre autres : Pierre-Noël Giraud, L'inégalité du monde, collection Folio, Gallimard 1996 et Le commerce des promesses, Le Seuil, 2001 et des livres de Jacques Généreux, Une raison d'espérer, 2ème éd. Collection Agora, Pocket, 2000 et Chroniques d'un autre monde, Le seuil, 2003.

L'OPMA et ses partenaires

Chaque année, les représentants des fédérations et syndicats qui sont les interlocuteurs privilégiés de l'OPMA se réunissent avec les membres de celui-ci, pour en évaluer l'activité, donner des avis, contribuer à ses orientations et à son renouvellement.

La réunion du 9 janvier dernier regroupait une vingtaine de personnes parmi lesquelles les représentants de la FFME, de la FCAF, du GHM, du SNAM, du SNGM, le la FF de Spéléologie, de la FFRP ; de l'UCPA, et de Mountain Wilderness.

Les activités de l'OPMA.

Bernard Amy a d'abord évoqué le décès accidentel de Daniel Taupin dont les compétences et la passion vont nous manquer. Son remplacement devrait être assuré par quelqu'un ayant la sensibilité FFME. La composition de l'OPMA (10 à 12 membres) a besoin d'être étoffée et surtout

rajeunie par la présence de représentants du "nouvel alpinisme". Son fonctionnement est assuré par des réunions plénières 4 fois par an, des réunions plus fréquentes du "bureau" grenoblois, la consultation de ses correspondants permanents et une réunion annuelle avec ses partenaires associatifs.

L'Observatoire ne dispose que de l'apport des abonnés à "La Lettre de l'OPMA". Ils sont peu nombreux, mais les abonnements de soutien de la plupart des associations partenaires permettent de couvrir les dépenses minimales de fonctionnement (réunions, déplacements, secrétariat) et d'envoyer *La Lettre* à une centaine de personnes et organismes. En 2003, le total des dépenses comptabilisées s'est élevé à 1490 €. C'est peu !

De fructueux contacts existent avec les institutions et fédérations impliquées dans les APPN, ainsi qu'avec les chercheurs du réseau universitaire Sports-Nature et avec la rédaction de Montagnes-Magazine. Des projets de collaboration sont en cours. En outre quelques interventions nous sont demandées.

La journée d'étude sur les via ferrata, en janvier 2003 a été intéressante (compte-rendu disponible). Un débat récent, provoqué par les deux CAF de Grenoble, a réuni une centaine de personnes dont les questions montrent que nos préoccupations sont partagées et devraient être davantage l'occasion de discussions publiques. Il faut nous demander comment agir dans ce sens et mieux interpeller les institutions et les fédérations.

Le travail et la réflexion de l'Observatoire convergent sur la production trimestrielle de *La Lettre*. En 2003, elle a été principalement consacrée à divers aspects du marché de la montagne. Pour aller plus loin, l'OPMA qui n'a ni la possibilité, ni la vocation de mener lui-même des enquêtes chiffrées, devrait davantage utiliser celles qui existent ou en provoquer. C'est d'ailleurs ce qu'il s'efforce de faire. Des sujets d'enquêtes sont proposés dans les derniers numéros de *La Lettre* (par ex., quel est l'impact des APPN sur l'économie des pays de montagne ?) La compétition est aussi une question récurrente sur laquelle revient l'une des dernières notes de D. Taupin faisant suite aux réactions provoquées par *La Lettre* n° 9 : "Les contributeurs et l'OPMA n'opposent pas loisir (ou pratique non organisée) et compétition, mais ils critiquent les autorités qui ignorent délibérément les pratiques non compétitives ou non organisées en vue de la compétition. Ce n'est pas opposer le loisir et la compétition que de constater avec amertume que le loisir est absent des préoccupations des autorités de tutelle".

Quelques éléments de l'échange.

La dernière assemblée générale du Syndicat des Accompagnateurs, comme la Fédération Française de spéléo et les autres groupements, a adopté une motion prenant fermement parti pour la gratuité du secours en montagne et l'abrogation de l'article 54 de la récente loi. La question se pose de savoir par quoi cet article sera remplacé. Plusieurs souhaitent que l'OPMA fasse rapidement le point sur l'ensemble des positions qui ont été prises. Quelqu'un ajoute que la gratuité des secours ne doit pas autoriser des comportements irresponsables, y compris ceux de treks pollueurs.

Quelle est la spécificité de l'alpinisme ? La question a été soulevée à l'AG du syndicat des guides à partir d'un débat sur l'aspect commercial du métier de guide. A l'UCPA, on estime que l'OPMA aurait intérêt à recentrer sa réflexion sur l'alpinisme "dont les valeurs propres sont différentes de celles des APPN". Par ailleurs, que représentent les alpinistes et les randonneurs dans la société française ? Quel impact ont-ils sur l'environnement ?

Au plan institutionnel, la question de savoir si l'alpinisme doit ou non faire l'objet d'une délégation spécifique est évoquée à propos du projet de fusion entre FFME et FCAF. Mais de quoi s'agit-il ? L'attribution de la délégation à une fédération ne concerne-t-elle pas d'abord la compétition ? La discussion insiste sur les aspects "loisir" des APPN et veut défendre la protection de la nature "parce que l'homme en a besoin". Si l'on s'intéresse aux activités de loisir autant qu'à la compétition, il y a intérêt à distinguer entre 3 types de sites : sites scolaires (initiation) ; sites école (formation des cadres) ; terrains d'aventure.

Plusieurs souhaitent que l'OPMA développe ses contacts (qui existent) avec le ministère des sports et en informe ses partenaires. Il importe d'attirer l'attention sur la contradiction entre la formation à l'autonomie à laquelle la plupart des associations est attachée et la prolifération des règles de sécurité. C'est un point sur lequel la FFRP insiste d'autant plus qu'elle effectue une enquête sur le rôle social de la randonnée.

Les remarques faites encouragent l'OPMA à poursuivre son activité. Elle est jugée utile dans la mesure où sa réflexion est "indépendante", et tend à "empêcher de penser en rond, relance ou déplace le débat pour ne pas le laisser évoluer dans le seul réseau des fédérations". Mais la diffusion du travail est insuffisante ! Il faudrait la diversifier car si le style assez intellectuel de *La Lettre* n'en

L'OPMA et ses partenaires

gène pas la lecture par des responsables associatifs et institutionnels, il est difficile d'en utiliser ou d'en reproduire des éléments. Il faudrait avoir, de temps à autre, un texte court facilement diffusable, genre "communiqué". Quant au positionnement politique de l'Observatoire, il est inévitable et souhaitable, tant qu'il n'est pas partisan, ni dogmatique... La réflexion sur le contexte économique et politique des pratiques mérite d'être poursuivie. Dont acte !

L'Etat et le sport ?

Extrait du compte-rendu de la réunion du groupe de travail FCAF/FFME du 17 octobre 2003 à Paris, rendu public

Le court extrait qu'on lira ci-dessous est intéressant à plus d'un titre : rédigé sous l'autorité des services du Ministère des Sports, il montre que la position du Ministère est plus nuancée qu'elle ne le paraît parfois.

"[...] Dans le "conflit de culture" qui oppose les deux fédérations, les prises de position dans l'OPMA viennent renforcer la crainte de ceux qui pensent que la démarche actuelle va conduire à tout faire gérer par le sport de compétition et qui s'interrogent sur le but poursuivi par l'ETAT, notamment en posant la question de savoir ce que recouvre une

délégation, quelle est sa base juridique ? Jusqu'où va l'autorité de l'Etat pour exiger telle ou telle autre chose ?

A ce point de la discussion il convenait de préciser l'idée que l'on se fait d'une fédération sportive. Au delà des 10 à 15% de sport de haut niveau, une fédération c'est avant tout des amateurs et du sport loisirs. Dans cet esprit, Daniel ARRANZ rappelle, les priorités annoncées par le Ministre :

- valoriser les fonctions sociale et éducative du sport ;
- création de trois pôles ressources nationaux : "fonctions éducative et sociale du sport ; sports de nature ; sport et handicap" comme outils au bénéfice des acteurs locaux du sport (mutualisation des projets, animation de réseaux d'experts, formation des acteurs locaux) ;
- organisation de journées portes ouvertes dans les établissements du ministère pour valoriser des projets de clubs et associations sportives dans ces domaines ;
- amener les jeunes à pratiquer en club.

Personne n'a l'objectif, dans la fusion, de tout réduire à une réglementation sportive sécuritaire. Une fusion, c'est créer quelque chose de nouveau qui prenne en compte ce qu'il y a de bon chez l'un et chez l'autre, afin de se doter d'une structure plus forte et plus performante à même de prendre en compte les intérêts de l'ensemble des usagers de la montagne. [...]"

Abonnement : **16 Euros** ;

Abonnements de soutien :

à partir de **32 Euros**

Nom ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Code postal

verseEuros pour
abonnement à "La Lettre de l'OPMA"

Règlement par chèque établi à l'ordre de
"La Lettre de l'OPMA".

A retourner à

OPMA - Maison de la montagne

3 rue Raoul Blanchard

38000 Grenoble

La Lettre de l'OPMA est publiée avec l'aide des abonnés et le soutien financier de : Fédération des Clubs Alpains Français, Comité Rhône-Alpes de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Groupe de Haute Montagne, PETZL, Union des Centres de Plein Air, Syndicat National des Guides de Montagne.

Membres de l'OPMA :

Bernard AMY
Gérard CRETON
Georges ELZIERE
Delphine FABBRI
Olivier HOIBIAN
Claude JACCOUX
Paul KELLER
Jacques MARIN
Gilles ROTILLON

Membres correspondants :

Pierre CHAPOUTOT
Daniel COLIN
Erik DESCAMP
Jean-Pierre FEUVRIER
Robert PARAGOT
Claude REY
Daniel STOLZENBERG

Les précédents numéros de la **Lettre de l'OPMA**
sont accessibles à l'adresse

<http://perso.wanadoo.fr/cafgo/index.html>